



# Éducation nationale.

## Elle dénonce l'utilisation de l'écriture inclusive dans le collège de son fils

Farouchement opposée à l'écriture inclusive, une mère de famille a alerté le collège Evariste Galois sur son utilisation par certains membres de l'équipe enseignante. Il ne s'agissait en fait que de courriers administratifs et non d'enseignements.

« **Je ne supporte pas cette écriture. C'est une idéologie de quelques intellos d'extrême gauche qui n'ont rien à voir avec nous.** » Les mots sont durs à l'encontre de l'écriture inclusive, cette langue définie dans le *Manuel d'écriture inclusive* comme un « ensemble d'attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égalité des représentations entre les hommes et les femmes ».

En septembre dernier, Barbara Degeners, maman d'un collégien de Breteuil, écrit à l'établissement Evariste Galois pour « **espérer que l'idéologie wok ne vienne pas dans le lycéen.** » À cette époque, « **il n'y a aucun précédent sur le sujet** », se souvient le proviseur Christophe Dumas. La semaine suivante, ce dernier envoie sur Pronote, un logiciel de vie scolaire, un message à l'intention des parents, utilisant l'écriture inclusive. Le proviseur l'avoue sans détour : « **J'utilise cette écriture dans certaines communications depuis que je suis enseignant-chercheur à Angers. Cela ne date pas d'hier.** » C'était assez en tout cas pour s'attirer les foudres de Barbara, la maman d'élève, qui demande des explications.

« **Je me suis un peu faite envoyer sur les roses. Mais j'estime que l'on n'a pas à nous imposer une langue inventée il y a quelques années. Ce n'est pas à eux de déposséder la langue française de son histoire** », juge-t-elle par téléphone.

### L'enseignement pas concerné

Son sang ne fit qu'un tour début novembre, quand, à nouveau, elle lit une consigne dans le cahier de texte numérique de son enfant, où un professeur d'Anglais utilise cette écriture. Il est question par exemple de « **collégien.ne. s** ». « **Quand on a parlé de ça en**

**salle des profs, tout le monde était consterné**», raconte le proviseur, qui voit dans cette polémique un faux sujet et une croisade contre l'Éducation Nationale.

Difficile de nier toutefois que l'utilisation de cette écriture, qui se veut progressiste, fait débat dans la société.

Pour Barbara, cette langue est loin d'être une priorité dans nos territoires ruraux : « **Les Français ordinaires, ceux de la classe moyenne, n'ont rien à voir avec ça. Ils sont loin de ces préoccupations. Personnellement, je me sens volée, dépossédée de ma langue, quand elle est utilisée ainsi. J'aimerais juste que l'Éducation Nationale respecte l'Académie française et la circulaire Blanquer. L'utiliser n'est pas légal.** »

La circulaire en question, adressée par le ministre de l'époque, interdisait effectivement son utilisation dans le cadre de l'enseignement pour « **la conformité aux règles grammaticales et syntaxiques est de rigueur.** » Elle ne fait en revanche pas état des courriers administratifs et autres échanges dans le cahier de texte. « **La priorité est d'apprendre aux enfants à bien lire, et aucun d'entre eux n'a jamais été en contact direct avec cette écriture, sauf dans un message en partie en Anglais, dans le cahier de texte. Nos enseignements respectent donc parfaitement les règles fixées par l'Éducation nationale. Ce procès est une caricature** », se défend le proviseur Christophe Dumas. Sans utiliser cette langue dans ses cours, le collège Evariste Galois est en effet tout à fait dans les clous. Après avoir reçu une remarque de Barbara, le professeur en question a même accepté de corriger son texte.

## Des « pleureuses »

Ce que souhaite surtout Barbara, c'est d'alerter sur ce qu'elle juge « une dérive de la langue ». Elle poursuit : « **Si personne ne dit rien, cette règle insidieuse va devenir courante. Je remarque d'ailleurs que plusieurs organismes comme le Crous l'utilisent largement. Je trouve qu'au lieu d'être inclusive, cette langue nous fait passer, nous les femmes, pour des pleureuses. Jamais je ne me suis sentie exclue de la langue française.** » Dans son combat, Barbara est même allée jusqu'à écrire à la médiatrice de l'Éducation Nationale le 17 novembre dernier. Le message est redescendu dans l'Académie de l'Eure avant qu'une réponse claire soit formulée à Barbara : « **Il semble qu'un acte militant ou idéologique soit à écarter dans le cas présent.** » Pas sûr néanmoins que cela rassure la maman, qui souhaite le meilleur à tous les collégiens... et collégiennes.

Vincent GUERRIER



Le proviseur du Collège Evariste Galois dénonce un faux sujet et des attaques caricaturales. Le Réveil